



COMMUNIQUÉ

La Conception, le 2 décembre 2025

À tous nos abonnés,

Au nom de tous les membres du conseil d'administration et de la direction de Télé-Câble La Conception, il est de mon devoir de vous informer de ce qui a été officiellement décidé par les membres présents lors de la dernière Assemblée générale spéciale (AGS) qui a eu lieu vendredi le 28 novembre dernier à 19 h à l'Hôtel de ville de La Conception.

Dans l'avis de convocation de l'AGS, le préambule mentionnait ceci : «Télé-Câble La Conception (TCLC) est à la croisée des chemins. Les technologies de télécommunication changent rapidement et requièrent une attention et une expertise dédiées afin d'offrir un service à la fine pointe. Le maintien d'un service local et de qualité est un défi pour les petites organisations comme la nôtre qui ont de plus en plus de difficultés à attirer et conserver des ressources expérimentées. Dans ce contexte, le conseil d'administration (CA) de TCLC s'est penché sur les solutions pour s'assurer d'offrir un service durable, de qualité, abordable et pérenne à ses abonnés. »

C'est pourquoi, lors de cette assemblée, nous avons présenté aux membres une proposition visant la vente du réseau de distribution et de la clientèle de Télé-Câble La Conception à Cogeco. Dans cette proposition, outre le montant payé par Cogeco, cette entreprise s'engage à :

- Moderniser le réseau de distribution dans le noyau villageois et déployer de la fibre optique afin de remplacer le réseau coaxial au cours de la prochaine année;
- Moderniser le service de télévision afin d'offrir la télévision IP avec la même technologie que celle utilisée par l'entreprise ailleurs au Québec;
- Offrir des services d'Internet, télévision et téléphonie à des niveaux de performance égaux ou supérieurs à ceux offerts présentement par TCLC et à des tarifs égaux ou inférieurs à ceux présentement en vigueur;
- Déployer les services à la clientèle et de support technique au même niveau que ce qu'elle offre à tous ses abonnés;
- Remplacer tous les équipements à l'intérieur des résidences par la plus récente technologie sans frais pour les abonnés.



À la suite de la présentation et d'une période de questions, un vote des membres présents a été tenu et la proposition du CA a été acceptée à 69% des votes exprimés. De plus, le CA s'est engagé à examiner au cours des prochains mois les avenues possibles afin d'utiliser les fonds résiduels aux bénéfices des résidents de La Conception.

Prochaines étapes :

- Dans un premier temps, finalisation des aspects légaux et signature du contrat officiel avec Cogeco au début de 2026;
- Planification des travaux d'ingénierie, achat d'équipements, permis et autres au cours de l'hiver 2026;
- Transfert des clients qui va débiter vers la fin du printemps 2026;
- Déploiement du réseau de fibre optique dans le village. Le tout devrait commencer au début de l'été 2026 (en fonction de l'obtention des permis de construction dans les délais demandés);
- L'objectif pour compléter l'ensemble de la migration de la clientèle et la prise en charge du réseau par Cogeco est fixé à l'hiver 2027, soit environ 12 mois.

Nous vous informerons sur une base régulière de l'avancement des travaux et communiquerons avec chacun des abonnés afin de planifier la migration de vos services le moment venu.

Dans l'intervalle, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : tclaconception@gmail.com.

Raymond Granger

Président du conseil d'administration de Télé-Câble La Conception